

LES PROJETS D'HYDRO-QUÉBEC: DES ÉOLIENNES DANS NOS MUNICIPALITÉS ?

HYDRO-QUÉBEC, PAR L'ENTREMISE DE PROMOTEURS PRIVÉS, COMPTE INSTALLER DES MILLIERS D'ÉOLIENNES AU QUÉBEC, ET NOTRE RÉGION A ÉTÉ CIBLÉE.

- Quels sont les avantages et les inconvénients de ces machines?
- Quels impacts ont-elles sur la valeur des propriétés, sur l'agriculture, sur la santé des personnes et des animaux?
- Quel niveau de bruit produisent-elles?
- Quels effets ont-elles sur l'harmonie sociale ou la dévaluation des propriétés ?

Un comité de citoyennes et citoyens de notre MRC s'est donc formé afin d'organiser des assemblées publiques d'information pour nos concitoyennes et concitoyens des municipalités du territoire.



MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024
À compter de 19 h
Centre culturel Humania
1675, rue Saint-Pierre O.
Saint-Hyacinthe (QC) J2T 1P4

AU PROGRAMME DE LA RENCONTRE

De l' Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), **M. Robert Laplante**, directeur général : le secteur privé, les éoliennes, et les intérêts économique des communautés.

Mme Martine Ouellet, ex-cadre d'Hydro-Québec et ex-ministre des Ressources naturelles : les éoliennes et la privatisation d'Hydro-Québec et le projet de loi 69 (Fitzgibbon).

M. Richard E. Langelier, juriste et sociologue : comment se protéger des impacts négatifs des éoliennes et s'assurer de l'acceptabilité sociale.

La soirée sera animée par M. Jacques Tétreault.

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET TOUS!

Comité Maskoutain de Vigilance Éolienne